

**OH!**

# Livret de l'Étudiant

2019 - 2020

**Faculté des  
Sciences**

# Bienvenue à la Fac des Sciences de Montpellier

Composante de l'Université de Montpellier, la Faculté des Sciences (FdS) propose aux étudiants des formations adossées à des laboratoires de recherche mondialement reconnus, dans des domaines les plus variés. Cette pluridisciplinarité et ce lien avec la recherche sont les forces de notre composante. La Fds est située sur un campus en pleine rénovation qui s'adapte aux nouvelles pratiques pédagogiques et permet l'essor d'une vie associative étudiante très riche et très active.

Vous trouverez dans ce livret les principaux renseignements relatifs à votre scolarité et à la vie étudiante au sein du campus Triolet. Toutes les équipes de la Faculté des Sciences sont là pour vous aider et pour vous donner les moyens de tirer le plus grand profit de votre formation.

N'hésitez pas à solliciter les personnels administratifs et les enseignants chercheurs et n'oubliez pas que toutes les informations se trouvent sur les pages web du site de la FdS, rubrique "ESPACE ETUDIANTS" et sur le Facebook de la Fac.

Bonne année universitaire 2019 - 2020 !



Le service communication de la FdS



**Important :** Les informations que nous vous communiquons sont celles connues au 20 juin 2019. Certaines sont susceptibles d'être modifiées.

# Sommaire

Plan du campus Triolet	3
Mémento	4
Présentation	5
FdS en chiffres	6
Dispositifs d'aide	7
Calendrier universitaire	8
Emploi du temps	9
Portails d'enseignement	10
Comment activer mon ENT et mon compte informatique ?	12
Inscription Pédagogique (IP)	15
Cursus Master Ingénierie ( CMI )	16
TOEIC	17
Certificat Pix	18
Aménagement des études et/ou des examens	19
Examens	21
Alternance	22
Stages	23
Relations internationales	24
Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade	25
Vie étudiante	26
Bibliothèque Universitaire	29
CROUS	30
Autres informations	31

# Plan du campus Triolet



# Mémento

## Bâtiment 30

### Services Scolarité - Relations Internationales

Pour toutes demandes concernant les relevés de notes,  
les certificats de scolarité, les attestations de réussite,  
les diplômes ,etc.

Accueil : 04 67 14 36 76  
fds.accueil@umontpellier.fr

**Horaires :**  
Disponible sur le site web de la FdS,  
page d'accueil



## C. S. U.

### Sport - SUAPS

Site Triolet : 04 67 14 30 77  
suaps@umontpellier.fr

**Horaires :**  
du lundi au jeudi de 8h à 17h

## Bâtiment 6

### Service communication Relations Entreprises Bureau des Stages Césure

RE / Césure : 04 67 14 40 20  
fds.cesure@umontpellier.fr  
Stage : 04 67 14 49 13  
fds.stages@umontpellier.fr

Communication (à côté de l'amphi 6.02) :  
04 67 14 94 11  
fds.communication@umontpellier.fr

**Horaires :**  
RE / Césure : lun, au ven, 8h30 à  
11h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf mer.  
après-midi)  
Stages : lun, au ven, 8h30 à 11h30 et de  
13h30 à 16h30 (sauf ven. après-midi)  
Communication : lundi au vendredi de  
8h à 12h et de 14h à 16h

## Bâtiment 8

### Bibliothèque Universitaire

### Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation / Insertion Professionnelle (SCUIO-IP)

BU : 04 67 14 31 28  
SCUIO-IP : 04 67 14 30 61

**Horaires :**  
BU -> du lundi au vendredi  
8h - 19h (ouverture jusqu'à 21h  
durant l'année)  
SCUIO-IP -> Lundi / Jeudi 8h30 -  
17h30 / Vendredi 8h30 - 16h



## Bâtiment 13

### Service Handiversité

Campus Triolet - Bât. 13 rez-de-  
chaussée - entrée du milieu  
Tél. : 04 67 14 41 44  
06 73 50 28 65

**Horaires :**  
lundi au vendredi, de 9h à 12h  
puis de 13h à 17h

Sur rendez-vous :  
handicap@umontpellier.fr

## Bâtiment 16

### Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SCMPPS -

Campus Triolet : 04 67 14 31 48  
**Horaires :**  
du Lundi au Vendredi de 8h30  
à 16h30

## Bâtiment 34

### Maison des Étudiants (MDE)

04 67 14 49 37

**Horaires :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 23h



## Bâtiment 5

### Service Art et Culture

Bât. 5 rdc, entrée face à l'IAE  
Tel : 04 67 14 48 34 / 06 37 32 63 79

**Horaires :**  
du lundi au vendredi de 9 h à 12h30  
et de 13h30 à 17h30  
dvc-culture@umontpellier.fr

## (S)pace

### Services Sociaux

Prendre RDV directement avec  
le Service Social de CROUS :  
Tél. : 04 67 41 50 28  
Permanences au 1er étage du (S)pace

# Présentation

La Faculté des Sciences, composante de l'Université de Montpellier, a pour mission principale de proposer aux étudiants une offre complète de formations d'enseignement supérieur dans le domaine des Sciences, en formation initiale et continue.

Elle participe aux missions permanentes de l'enseignement supérieur définies dans l'article L. 123-3 du code de l'Éducation, à savoir :

- La formation initiale et continue,
- La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats,
- L'orientation et l'insertion professionnelle,
- La diffusion de la culture et l'information scientifique et technique,
- La participation à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- La coopération internationale.

Les formations s'appuient sur les compétences des laboratoires de recherche de l'Université de Montpellier et plus particulièrement sur ceux qui sont rattachés à la Faculté des Sciences.

L'Offre de formation de la Faculté des Sciences de Montpellier s'articule avec le développement de la recherche scientifique qui se situe dans tous les domaines se rattachant aux sciences fondamentales et appliquées : **mathématiques, informatique, mécanique, physique, chimie, sciences de la terre, biologie-écologie, biologie mécanismes du vivant, électronique ...** en liaison avec les autres universités françaises et étrangères, les collectivités territoriales et les grands organismes nationaux de recherche.

Pour accomplir cette mission, la Faculté des Sciences de Montpellier s'appuie sur les compétences de ses enseignants et enseignants-chercheurs, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATS) et des intervenants extérieurs, issus des milieux professionnels.



Je veux contacter un département d'enseignement :

*Biologie Écologie Environnement* [fds.be@umontpellier.fr](mailto:fds.be@umontpellier.fr)

*Biologie Mécanismes du Vivant* [fds.biologie-mv@umontpellier.fr](mailto:fds.biologie-mv@umontpellier.fr)

*Chimie* [fds.chimie@umontpellier.fr](mailto:fds.chimie@umontpellier.fr)

*Enseignement Scientifique / Recherche sur l'Enseignement* [fds.descire@umontpellier.fr](mailto:fds.descire@umontpellier.fr)

*Terre, Eau et Environnement* [fds.desteem@umontpellier.fr](mailto:fds.desteem@umontpellier.fr)

*Électronique - Électrotechnique - Automatique* [fds.eea@umontpellier.fr](mailto:fds.eea@umontpellier.fr)

*Informatique* [fds.informatique@umontpellier.fr](mailto:fds.informatique@umontpellier.fr)

*Langues* [fds.langues@umontpellier.fr](mailto:fds.langues@umontpellier.fr)

*Mathématiques* [fds.mathematiques@umontpellier.fr](mailto:fds.mathematiques@umontpellier.fr)

*Mécanique* [fds.mecanique@umontpellier.fr](mailto:fds.mecanique@umontpellier.fr)

*Physique* [fds.physique@umontpellier.fr](mailto:fds.physique@umontpellier.fr)



Départements  
d'Enseignement

# FdS en Chiffres



41 %  
de boursiers

8440 Étudiants

979  
diplômés en Licence

43 % de ♀

1103  
diplômés en Master

112  
Nationalités  
différentes



# Dispositifs d'Aide

L'échec en première année à la Faculté de Sciences est une réalité. Il touche d'avantage certains bacheliers que d'autres : on est moins bien préparé à suivre les cours de L1 lorsque l'on a un bac littéraire, technologique ou professionnel.

Sans parler d'échec, vous pouvez également réaliser très tôt que la Faculté des Sciences, ce n'est pas fait pour vous mais que vous avez envie d'autre chose.

## Que faire ...



### ... si je suis "oui, si" :

Vous devez suivre les formations de remédiation mises en place pour vous. Votre assiduité sera essentielle pour votre réussite et déterminera la suite de votre parcours au semestre 2.

### ... si je suis "oui" mais que j'ai de mauvais résultats aux tests de positionnement ou que j'ai du mal à suivre les premiers cours, je ne suis pas au niveau :

Vous pouvez demander à suivre les formations de remédiation. Vous pouvez également assister aux **Ateliers de la réussite**. Plusieurs fois par semaine, vous serez accueillis dans une salle de la Faculté des Sciences. À votre disposition, des fascicules d'exercices et des rappels de cours en mathématiques mais aussi en physique et en chimie. Vous pouvez travailler seul ou en groupe, librement. Si vous rencontrez des difficultés, des intervenants sont là pour vous aider à résoudre les problèmes, pour éclaircir un point du cours.

### ... je veux me réorienter :

Soit parce que vous n'arrivez pas à suivre, soit parce que vous réalisez que vous n'avez pas envie de suivre cette formation, vous pouvez avoir envie de vous réorienter.

Il faudrait vous rapprocher du SCUIO-IP car le dispositif "Rebondir" n'existe plus mais est remplacé par la certification C3R. Le SCUIO-IP pourra vous donner plus de précisions.

Contact : [fds.apess@umontpellier.fr](mailto:fds.apess@umontpellier.fr)

# Calendrier 2019 / 2020

AOUT		SEPTEMBRE	
JE 1		DI 1	
VE 2		LU 2	36
SA 3		MA 3	
DI 4		ME 4	
LU 5	37	JE 5	Pré rentrée
MA 6		VE 6	
ME 7		SA 7	
JE 8		DI 8	
VE 9		LU 9	37
SA 10		MA 10	
DI 11		ME 11	
LU 12	38	JE 12	
MA 13		VE 13	
ME 14		SA 14	
JE 15	fév	DI 15	
VE 16		LU 16	36
SA 17		MA 17	
DI 18		ME 18	
LU 19	34	JE 19	
MA 20		VE 20	
ME 21		SA 21	
JE 22		DI 22	
VE 23		LU 23	39
SA 24		MA 24	
DI 25		ME 25	
LU 26	35	JE 26	
MA 27		VE 27	
ME 28		SA 28	
JE 29		DI 29	
VE 30		LU 30	40
SA 31			

- Enseignements Semestre 1
- Evènements à confirmer
- Vacances FdS
- vacances scolaires (zone C)

Calendrier sous réserve de validation.

La version définitive sera mise en ligne sur le site web de la FdS.

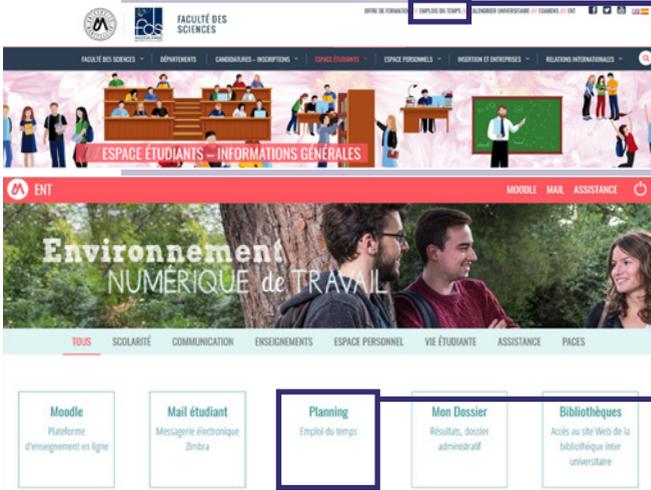
**Attention :** En raison de la mise en service d'un nouveau bâtiment de cours en janvier, le calendrier du semestre 2 vous sera communiqué ultérieurement.



OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
MA 1		VE 1	fév	DI 1	
ME 2		SA 2		LU 2	40
JE 3		DI 3		MA 3	
VE 4		LU 4	45	ME 4	
SA 5		MA 5		JE 5	
DI 6		ME 6		VE 6	
LU 7	41	JE 7		SA 7	
MA 8		VE 8		DI 8	
ME 9		SA 9		LU 9	50
JE 10		DI 10		MA 10	
VE 11		LU 11	fév	ME 11	
SA 12		MA 12		JE 12	
DI 13		ME 13		VE 13	
LU 14	42	JE 14		SA 14	
MA 15	Forum entreprises*	VE 15		DI 15	
ME 16		SA 16		LU 16	51
JE 17		DI 17		MA 17	
VE 18		LU 18	47	ME 18	
SA 19		MA 19		JE 19	
DI 20		ME 20		VE 20	
LU 21	43	JE 21	Festificiences*	SA 21	
MA 22		VE 22		DI 22	
ME 23		SA 23		LU 23	52
JE 24		DI 24		MA 24	
VE 25		LU 25	48	ME 25	fév
SA 26		MA 26		JE 26	
DI 27		ME 27		VE 27	
LU 28	44	JE 28		SA 28	
MA 29		VE 29		DI 29	
ME 30		SA 30		LU 30	53
JE 31	Jour d'apptUM			MA 31	

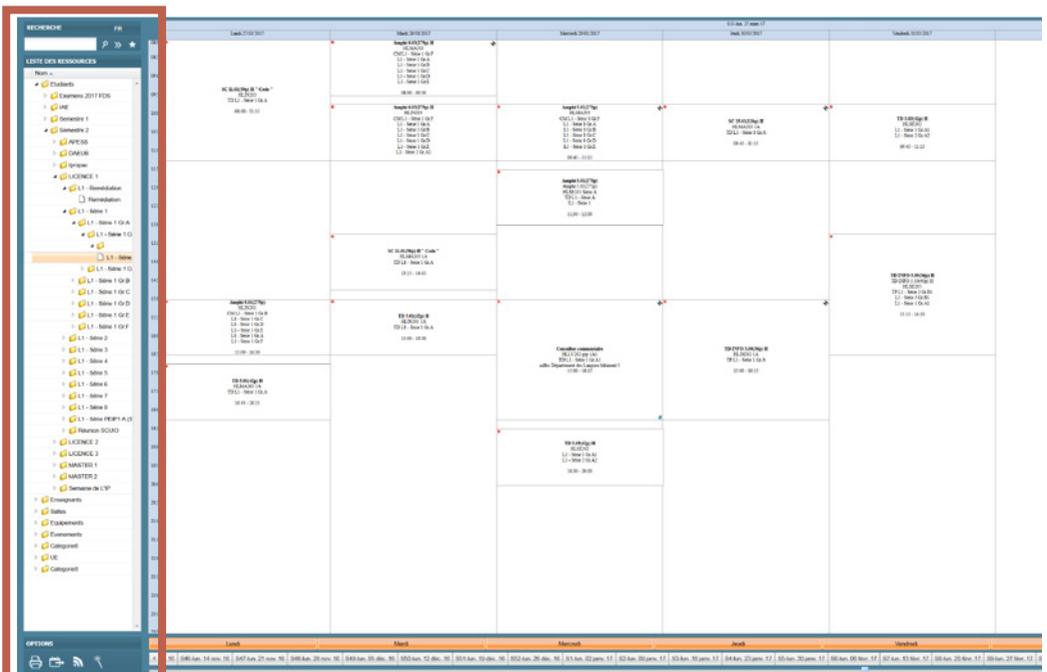
Les travaux prévus sur le campus Triolet début 2020 pouvant amener des modifications sur le second semestre, seul le calendrier universitaire du 1er semestre 2019-2020 de la Faculté des Sciences a été validé par le Conseil d'UFR.

# Emploi du temps



L'emploi du temps est consultable en ligne sur la page d'accueil du site web : rubrique - Emploi du temps (en haut de la page) - ou de votre ENT : onglet - Ma scolarité -

Votre emploi du temps s'affiche ici



Sélectionnez ici le menu étudiant, le semestre concerné ainsi que votre niveau d'études / groupe

**Pour Info**  
Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP).

# Portails d'Enseignement

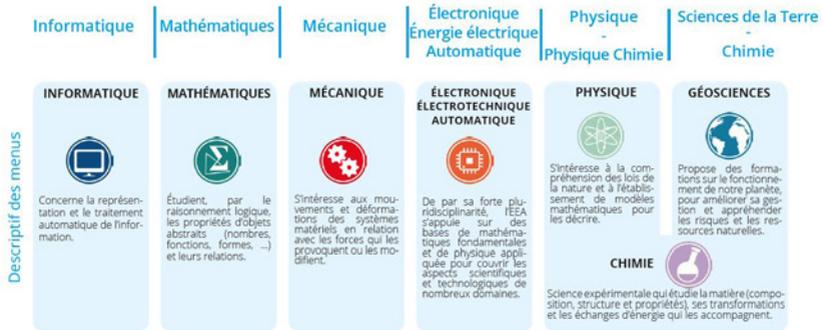
## Portail Curie

Pour les passionnés d'informatique, de mathématiques, de physique, de chimie, de mécanique, d'électronique et / ou de géosciences.

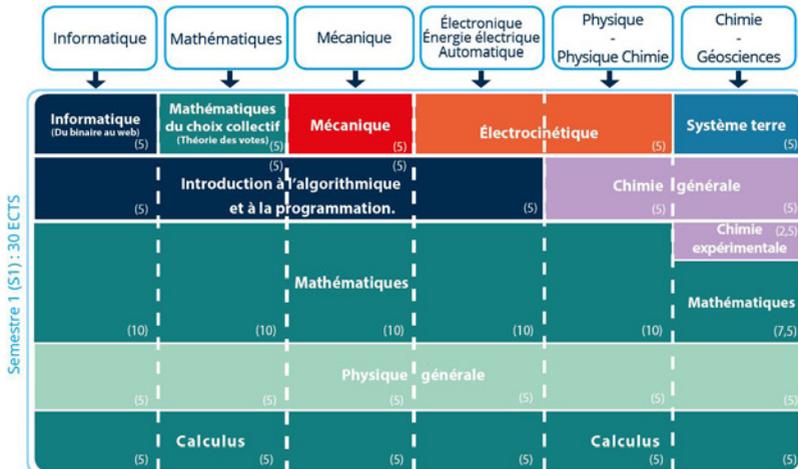
### SCHÉMA DU SEMESTRE 1 DES LICENCES DU PORTAIL « CURIE »



Le portail CURIE regroupe les 8 licences ci-dessous :



### MENUS SEMESTRE 1 (S1)



Ce portail (CURIE) propose des parcours renforcés : CMI (Cursus Master Ingénierie) et à partir du semestre 2, CUPGE (Classes Universitaires Préparatoires aux Grandes Écoles - en maths et en physique -).

### MENUS SEMESTRE 2 (S2)



Chaque menu du semestre 2 est accessible à partir de n'importe quel menu du semestre 1

# Portail Monod

Pour les passionnés des Sciences de la Vie et de la Terre et / ou de Chimie du vivant.

## SCHÉMA DU SEMESTRE 1 DES LICENCES DU PORTAIL « MONOD »



Le portail MONOD regroupe les 3 licences ci-dessous :

Chimie

Sciences de la Terre

Sciences de la Vie

Descriptif des menus

**CHIMIE**

Science expérimentale qui étudie la matière (composition, structure et propriétés), ses transformations et les échanges d'énergie qui les accompagnent.

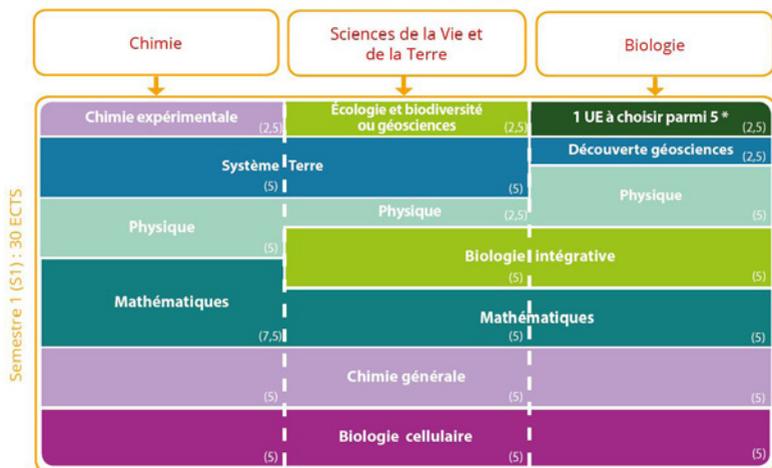
**SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE**

Permettent de mieux comprendre le monde, l'organisation et le fonctionnement du vivant, l'évolution de notre planète, les changements induits par les activités humaines et leurs conséquences.

**BIOLOGIE**

Étudie les mécanismes de fonctionnement du vivant, depuis la molécule jusqu'à l'organisme (homme, animal, végétal, microbe) en passant par la cellule.

### MENUS SEMESTRES 1 (S1)



\* UE au choix : Biomécanique, Biotechnologies, Renforcement scientifique, Méthodes Expérimentales en chimie, Écologie et biodiversité.

Ce portail (MONOD) propose des parcours renforcés : CMI (Cursus Master en Ingénierie).

### MENUS SEMESTRE 2 (S2)



Chaque menu du semestre 2 est accessible à partir de n'importe quel menu du semestre 1

# Comment activer mon ENT ?

## L'ENT, c'est quoi ?

L'ENT - Environnement Numérique de Travail - est le point d'entrée incontournable qui permet d'accéder en un clic à l'ensemble des ressources en ligne :

- La messagerie électronique ou le Webmail de l'Université. C'est l'adresse où les informations de l'université, de votre formation et de vos enseignants vont arriver, il est donc indispensable de la consulter régulièrement. Notez qu'il est possible de rediriger vos mails

- universitaires sur la boîte mail de votre choix.
- Des cours et des ressources documentaires en ligne,
- Votre emploi du temps,
- Des informations,
- Votre dossier étudiant et vos résultats d'examens,
- La préinscription en ligne à la Faculté,
- Les inscriptions pédagogiques,
- Les demandes d'assistance informatique,
- Un accès au site du CROUS.

Votre compte informatique doit être **activé** afin que vous puissiez accéder aux ressources informatiques mises à votre disposition.

Attention : Sans activer votre ENT, vous ne pourrez pas effectuer votre Inscription Pédagogique.



Les informations nécessaires à cette activation sont disponibles sur le scol'pass qui vous a été remis par votre service de scolarité lors de votre inscription.

Il vous indique :

Votre nom de connexion

Votre mot de passe provisoire



**SCOL'PASS**  
2016/2017



L'étudiant doit toujours être porteur de sa carte multiservices (carte étudiant) qui est strictement personnelle.

Elle sera requise pour l'entrée en salles de cours et salles d'examens, chaque fois que les autorités universitaires en feront la demande, ainsi que pour votre réinscription.

Activez votre compte informatique pour bénéficier :

- d'une adresse mail UM, recevoir des informations de l'Université et de vos enseignants,
- d'un accès à l'ENT, portail de services numériques de l'UM, consulter votre emploi du temps, les cours mis en ligne, les annonces de la scolarité, vos relevés de notes...

<https://ent.umontpellier.fr>

**SCOL'PASS**  
2016/2017



Nom patr. : NOM  
Prénom : PRENOM  
Né(e) le 08/11/1998 à MONTPELLIER

**Composante d'inscription : FDS**

Inscription aux étapes :  
Dénomination du diplôme

**\*UM21608294\***

UM21608294

Statut : Etudiant  
Ayant droit autonome à compter du 01/09/2016  
Centre payeur :

Mél : @etu.umontpellier.fr

Identifiant : prenom.nom@etu.umontpellier.fr

Mot de passe provisoire : suite de 12 chiffres

Ce document est destiné à votre usage personnel et ne remplace en aucun cas votre carte étudiant multiservices. Il vous sera réclamé en cas de perte ou de vol de votre carte multiservices.



Se rendre sur l'ENT de l'Université de Montpellier : <https://ent.umontpellier.fr>

Cliquez sur 1er connexion, et choisir «je suis un étudiant»



Renseigner les deux champs (image à gauche) par votre nom de connexion et le mot de passe provisoire indiqués sur le scol/pass (zone rose et bleue page précédente).

Afin de sécuriser votre compte et faciliter la réactivation en cas de perte du mot de passe, un mail de secours (adresse mail personnelle) doit être saisi lors de la validation.

Attention : Lors de vos choix de préférence, veillez à cocher la case "Conserver une copie des mails" dans votre mail UM, sinon vous n'aurez plus accès à votre boîte mail institutionnelle dans votre ENT.

Cette page est accessible lorsque l'on clique sur le lien proposé dans le mail reçu dans la boîte de secours.

Ensuite, acceptez la charte informatique après en avoir pris connaissance et saisissez votre nouveau mot de passe en respectant les consignes données.

### Activation de votre compte informatique Réservé aux étudiants de l'université de Montpellier

Saisissez votre identifiant et votre mot de passe provisoire, ces informations sont inscrites sur votre SCOLPASS qui vous a été délivré par le service de scolarité lors de votre inscription.

Identifiant

Mot de passe provisoire

### Activation de votre compte informatique UM

#### Mail de secours

Saisissez votre mail de secours dans les zones de texte ci-dessous et ensuite cliquez sur le bouton valider. Si vous oubliez votre mot de passe votre mail de secours vous permettra de réinitialiser votre mot de passe.

Saisissez votre mail de secours

Confirmation du mail de secours

### Activation de votre compte informatique UM

Un mail été envoyé sur votre boîte mail de secours, ce mail contient un lien sur lequel vous devez cliquer pour terminer la validation de votre compte informatique. Si toutefois dans les 5 minutes vous ne recevez pas de mail sur votre boîte mail de secours, veuillez fermer votre navigateur et recommencez l'opération.

### Validation de votre compte informatique UM

#### Charte informatique

L'acceptation de la charte informatique est obligatoire pour pouvoir activer son compte informatique. [Cliquez ici pour consulter la charte informatique](#)

J'accepte la charte informatique

Saisissez un nouveau mot de passe.

#### Merci de respecter les consignes suivantes :

- Choisissez un nouveau mot de passe de 8 caractères minimum (mais 12 recommandés), avec au moins 1 chiffre et 1 lettre.
- Les caractères accentués et les caractères " ! , < , > , \$ " ne sont pas acceptés.
- Ne mettez ni votre nom, ni votre prénom ou des prénoms familiaux.
- Ne mettez pas de répétitions de lettres.
- Il doit être suffisamment complexe pour ne pas être facilement deviné par une tierce personne.

Attention, ce mot de passe est personnel et confidentiel, il ne doit jamais être transmis à une autre personne, même temporairement.

[Comment choisir un mot de passe ?](#)

Nouveau mot de passe

Faire sauvegarder

Le nombre minimum de caractères est 8

Confirmation du nouveau mot de passe

 **Votre compte informatique a été activé avec succès**

Déconnectez vous de votre ENT et fermez votre navigateur. Reconnectez vous ensuite à votre ENT avec les identifiants fournis ci-dessous et le nouveau mot de passe que vous avez saisi.

Votre identifiant de l'Université de Montpellier est :	pre.nom.nom@etu.umontpellier.fr
Connectez vous à votre Environnement Numérique de Travail UM :	https://ent.umontpellier.fr
Votre adresse mail universitaire est :	pre.nom.nom@etu.umontpellier.fr

[Imprimer la Page](#)

Votre compte informatique est à présent activé et vous allez pouvoir vous connecter à l'ENT de l'Université de Montpellier.

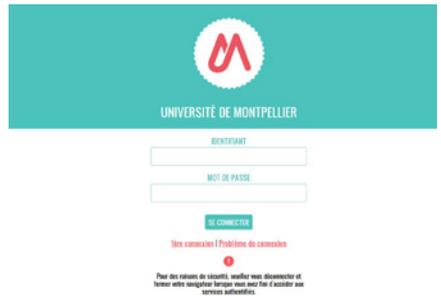
Important : Pensez à conserver ces informations pour vos connexions ultérieures.

Votre compte ENT de l'Université de Montpellier est à présent **activé** et vous allez pouvoir vous y connecter.

Pour vous connecter, vous devez saisir :

Votre **identifiant de connexion à l'ENT** indiqué lors de l'activation de votre compte  
et

le **mot de passe que vous avez saisi** lors de l'activation de votre compte informatique.



# L'inscription pédagogique

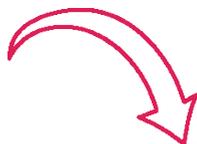
Vous avez effectué votre **inscription administrative (ou IA)** et vous êtes en possession de votre carte étudiant.

Vous devez effectuer votre **inscription pédagogique (ou IP)** indispensable pour suivre des enseignements : elle demeure donc **obligatoire** et **semestrielle**.

Il faudra donc en réaliser une pour les semestres impairs et les semestres pairs tout au long de votre licence.

## Qu'est-ce qu'elle comporte ?

1. L'inscription en groupes de travaux dirigés,
2. L'inscription en groupes de travaux pratiques,
3. Le choix du contrôle des connaissances.



## Pour quoi faire ?

Elle permet à l'étudiant **l'affectation à un groupe** (Licence),  
Elle donne l'accès à l'emploi du temps du groupe,  
Elle permet les convocations aux examens,  
Elle conditionne l'obtention des semestres et l'enregistrement aux résultats.

## Quand s'inscrire ?

Pour les Licences, vous devez vous connecter sur votre ENT dans la rubrique IP.WEB.



### Inscriptions Pédagogiques

Dates non communiquées à ce jour.  
Elles vous seront données lors de l'Inscription Administrative.

### Pour les étudiants en Master

Pas la peine de passer par l'ENT.  
Ce sont vos départements d'enseignement qui se chargent de votre IP.

## Attention

Sans inscription pédagogique en temps et en heure, vous ne pourrez prétendre à d'éventuels résultats et si vous êtes boursier, vous serez déchu de votre droit à la bourse d'enseignement supérieur, pour l'année.

# CMI

## Cursus Master Ingénierie

Le réseau FIGURE, réseau de 25 universités françaises, propose un nouveau modèle de formation et offre une nouvelle voie vers le métier d'ingénieur.

Le Cursus Master en Ingénierie est un label national attribué à des diplômés de Master ayant réalisé un cursus de Licence et Master renforcé pendant cinq ans, cohérent et exigeant, se caractérisant notamment par la recherche comme outil de formation dès le début du cursus. Il permet une formation d'excellence en sciences. Les enseignements dispensés, en lien étroit avec l'industrie et la recherche suivent les évolutions technologiques et assurent à l'étudiant une culture scientifique et technique de haut niveau, clairement adaptée aux enjeux scientifiques et sociétaux des métiers d'ingénieurs de demain.

La formation est fondée sur le renforcement des licences et masters dans les domaines de l'ingénierie, elle concerne les disciplines suivantes enseignées à la Faculté des Sciences :

- Biotechnologies
- Chimie
- Environnement
- Informatique
- Mathématiques appliquées

### Conditions d'accès :

Admission sur dossier et entretien de motivation  
Durée des études 5 années (10 semestres)

**En savoir plus :** <http://cmi-fds.edu.umontpellier.fr/>  
<http://reseau-figure.fr/>

**Contact :** Thierry Bretagnon  
[Thierry.bretagnon@umontpellier.fr](mailto:Thierry.bretagnon@umontpellier.fr)



# TOEIC

\* Test of English for International Communication (valable 2 ans)

## Passez le TOEIC\* à la Faculté des Sciences !

Évaluer mon niveau d'anglais  
par un test reconnu dans  
diverses entreprises

Valoriser ce niveau auprès  
des employeurs

Qui est éligible ?

Les étudiants de la FDS,  
le master 2 en priorité.  
(Places limitées)

Pourquoi faire ?

Contactez le Département  
Des Langues, de la Faculté  
des Sciences.

**Coût : 48 €** (prix indicatif)

Comment m'inscrire ?

Pour plus d'informations :

Anne Di Costanzo

[anne.di-costanzo@umontpellier.fr](mailto:anne.di-costanzo@umontpellier.fr)



# Certificat PIX

Cette certification correspond à un certificat de compétences numériques et s'appuie sur un cadre européen (DigComp) et devient la référence en matière de compétences numériques pour l'enseignement supérieur et tous les milieux socioprofessionnels.

Son objectif est d'accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques et ainsi de préparer la transformation digitale de l'ensemble de notre société et de notre économie. Pour témoigner des progrès de manière continue et stimulante, les utilisateurs disposeront d'un compte personnel sécurisé qui leur permettra de faire valoir leurs nouveaux acquis à leur rythme et tout au long de la vie.

La FdS de Montpellier propose, de manière optionnelle, un mode «certifiant», permettant d'obtenir une certification officielle fiable et reconnue par l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et le monde professionnel (CV) y compris au niveau européen. Par ailleurs, cette certification est exigée à l'entrée de certaines formations (PEIP, CMI et CME).

Pour des informations détaillées sur la certification PIX, vous pouvez consulter le site officiel du PIX : <https://pix.fr/> ou le site de l'UM <https://sciences.edu.umontpellier.fr/certificat-de-competences-numeriques-pix/>



## Remarque

*La certification PIX n'est pas un diplôme universitaire mais une certification nationale qui peut-être passée à l'université. A ce titre, son obtention fait l'objet d'un diplôme séparé des résultats universitaires.*

Responsable à la Faculté des Sciences :

Corinne Lautier  
[corinne.lautier@umontpellier.fr](mailto:corinne.lautier@umontpellier.fr)

Département informatique - Bâtiment 16 - Campus Triolet.



# Aménagement des études et/ou des examens

## Étudiants en situation de handicap : 2 services incontournables pour vos démarches

### *Le service Handiversité*

Ce service met en œuvre la politique de l'Université de Montpellier dans le domaine du handicap (étudiant.e.s et personnels), en collaboration avec l'ensemble des services concernés. Il est également chargé de sensibiliser la communauté universitaire au handicap. Il est rattaché à la Direction Vie des Campus.

### *Le service médecine de prévention (SCMPPS)*

L'équipe du SCMPPS travaille en collaboration, au sein de l'université, avec le service Handiversité, le SCUIO-IP et les scolarités des composantes. Selon le type de handicap et ses conséquences éventuelles au cours de votre année d'étude, le SCMPPS prend avis auprès d'experts extérieurs pour répondre au mieux à vos besoins.

### *Mission principales du Service Handiversité :*

- Accueillir, informer et accompagner les personnels et les étudiants en situation de handicap dans leurs démarches.
- Organiser et coordonner les aménagements des études et des examens et/ou concours.
- Organiser l'aménagement des postes de travail des personnels en situation de handicap.
- Assurer le suivi et l'évaluation des aménagements mis en œuvre.
- Participer à l'amélioration de l'accessibilité architecturale et technologie numérique de l'établissement.
- Communiquer sur les droits des personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser la communauté universitaire au handicap.

Site web :

[www.umontpellier.fr/campus/handicap](http://www.umontpellier.fr/campus/handicap)

*A télécharger sur le site web de la FdS  
- onglet Espace Étudiants -*



# Étudiants Sportifs de Haut Niveau

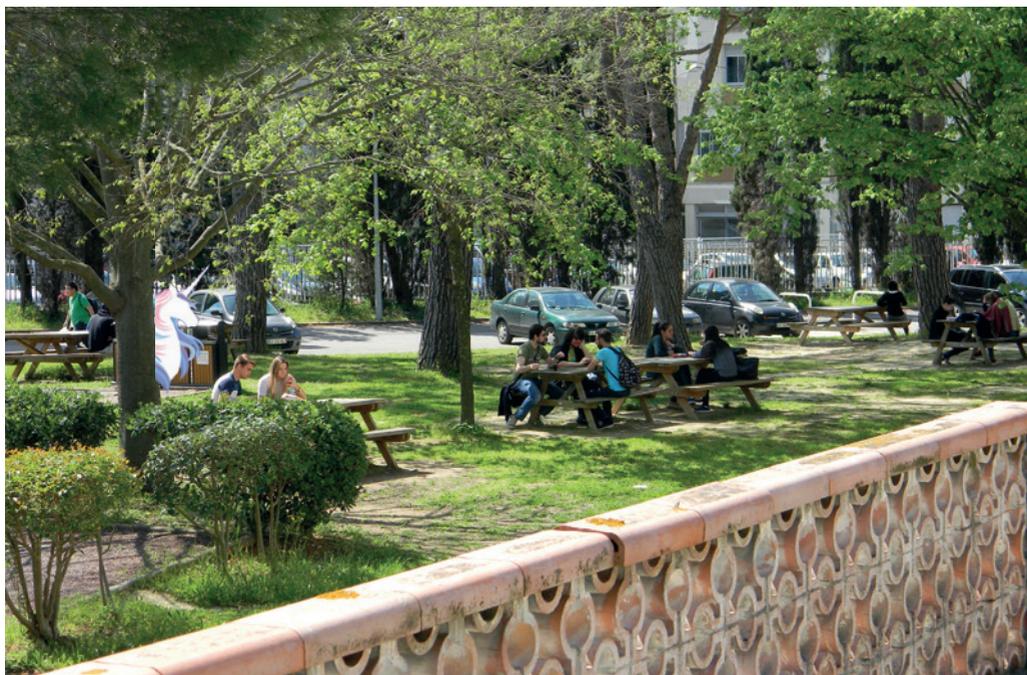
L'université de Montpellier souhaite accorder aux sportifs de haut niveau les moyens nécessaires à la poursuite d'études universitaires.

Le statut de sportif de haut niveau donne accès à des aménagements des études et/ou d'examen, ces modalités d'aménagement sont de la responsabilité de chaque composante.

Lors de leur inscription à l'Université de Montpellier, les sportifs désirant obtenir

le statut d'étudiant sportif de haut niveau doivent en faire la demande en ligne sur le site de l'Université de Montpellier et déposer les pièces justificatives, accompagnées des réponses au questionnaire auprès du bureau du SUAPS en Pharmacie.

Les dossiers complets seront examinés par la commission du sport de haut niveau de l'Université qui attribuera le statut d'étudiant sportif de haut niveau. Attention les dossiers incomplets seront rejetés.



## Dispense d'assiduité

Sous conditions (étudiants salariés, raisons médicales, double inscription, mère ou père de famille), il peut être accordé une dispense d'assiduité à des TD.

La demande doit être adressée chaque début de semestre, à l'aide d'un formulaire

à télécharger sur le site web de la Faculté : [www.sciences.edu.umontpellier.fr](http://www.sciences.edu.umontpellier.fr)

- Rubrique : Espace Étudiants/Cursus Licence ou Cursus Master

# Examens

## Prérequis pour se présenter aux examens

Pour se présenter à un examen, il faut être inscrit **administrativement et pédagogiquement**.

**L'inscription administrative** est annuelle et effective après acquittement du droit de scolarité afférent au diplôme concerné.

**L'inscription pédagogique** est obligatoire avant la date limite fixée par la Faculté des Sciences (FdS) et vaut inscription aux examens. Un étudiant non inscrit pédagogiquement à une unité d'enseignement (UE) ne peut pas se présenter à l'examen.

Pour les **étudiants boursiers**, il est rappelé que le caractère obligatoire de l'assiduité figure chaque année dans la circulaire ministérielle relative aux modalités d'attribution des bourses sur critères sociaux. Le critère d'assiduité et la présence aux examens sont des conditions indispensables au maintien de la bourse.

ATTENTION!



*Pour être autorisé à composer, vous devez présenter votre carte d'étudiant ou à défaut une pièce d'identité.*

*Si vous ne pouvez pas présenter votre carte d'étudiant ou à défaut votre pièce d'identité vous ne serez pas autorisé à composer.*

*L'accès de la salle d'examen est formellement interdit à l'étudiant qui se présente après l'ouverture et la distribution des sujets.*

## La Fraude durant les examens, c'est :



La communication avec autrui dans la salle d'examen ou hors de celle-ci

Le plagiat

ZÉR 



L'utilisation de documents non autorisés

L'utilisation de téléphone portable, baladeur ou autre appareil



# L'Alternance

## L'alternance, c'est quoi ?

L'alternance permet de se former à un métier. C'est un système de formation qui est fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent.

La formation en alternance constitue une parfaite transition entre la vie étudiante et la vie professionnelle.

## Mode d'emploi

L'étudiant en alternance signe un contrat avec une entreprise.

L'étudiant en alternance partage son temps entre les enseignements théoriques dispensés à la Faculté des Sciences et l'entreprise.

Le rythme de l'alternance entreprise/université de l'alternance varie en fonction de chaque formation et les calendriers sont actualisés chaque année.

L'alternance a un objectif : optimiser l'articulation entre les enseignements théoriques et la réalité du monde de l'entreprise grâce à une pédagogie adaptée.

Le statut spécifique de l'alternant (salarié/étudiant) offre un double tutorat : le tuteur pédagogique (enseignant de la Faculté des sciences ou professionnel de la discipline) et le maître d'apprentissage en entreprise (expert de son secteur).

## Plus d'infos

Site web de la Faculté des Sciences -> Insertion et Entreprises -> Alternance

Plaquette d'information sur l'Alternance, disponible en ligne !

## Contacts

**Chargé de mission Alternance FdS :**  
Christophe Tugaut-Brigardis  
[fds.alternance@umontpellier.fr](mailto:fds.alternance@umontpellier.fr)

**CFA Ensup LR** - <http://www.ensuplr.fr/> -  
99 avenue d'Occitanie  
34197 Montpellier cedex 5  
Tél : 04 34 43 21 30  
[cfa-ensuplr@umontpellier.fr](mailto:cfa-ensuplr@umontpellier.fr)

**SFC-UM** - <https://sfc.edu.umontpellier.fr/> -  
Espace Richter – Bât. E  
Rue Vendémiaire 34070 Montpellier  
Tel : 04 34 43 21 21  
[sfc@umontpellier.fr](mailto:sfc@umontpellier.fr)



# Stages

Un stage c'est une occasion unique pour l'étudiant d'être à l'école de l'entreprise et d'appréhender de façon pratique les savoirs acquis au cours de sa formation. Il constitue une période d'observation privilégiée pour l'entreprise qui souhaite embaucher un nouveau collaborateur.

Le stage d'un étudiant s'inscrit dans un projet pédagogique.

Il a donc essentiellement pour finalité de :  
- permettre la mise en pratique des connaissances de l'étudiant en milieu professionnel,

- faciliter le passage du monde de l'enseignement supérieur à celui de l'entreprise.

Il donne lieu à un rapport de stage et une soutenance orale, indispensables pour l'obtention du diplôme. L'entreprise peut participer à l'évaluation de ce dernier.

Tout stage doit donner lieu à la signature d'une convention entre l'étudiant, l'entreprise et son établissement d'enseignement. (*Article 1 décret 2009-885 du 21 juillet 2009*).



## Attention

**Les conventions de stages doivent être signées par les toutes les parties avant le démarrage du stage. Aucun stage ne peut débuter avant la signature de cette convention.**

[www.sciences.edu.umontpellier.fr](http://www.sciences.edu.umontpellier.fr) - Insertion et Entreprises - Stages en milieu professionnel

Horaires : 9h - 11h30 et 13h30 - 16h

Sauf le vendredi après-midi (fermé)

Localisation bureau des Stages - Bât 6 - RdC

# Relations Internationales

Grâce aux nombreux programmes de coopération avec la Faculté des Sciences, vivez une expérience internationale riche en découverte !

La Faculté des Sciences de Montpellier propose de nombreuses destinations pour effectuer un séjour d'études dans le cadre des programmes d'échanges internationaux.

À cet effet, la politique internationale permet à de nombreux étudiants de réaliser un ou plusieurs semestres d'études ou stages dans des universités étrangères conventionnées en Europe, et hors Europe.

Les échanges universitaires d'étudiants étant l'une des priorités de l'Université de Montpellier, le Bureau des Relations Internationales de la Faculté attache une attention toute particulière à la qualité de l'accueil et au suivi des mobilités.



## ⑤ BONNES RAISONS DE PARTIR À L'ÉTRANGER

**1 - J'enrichis mon CV**, j'améliore mon niveau de langue étrangère et ma capacité d'adaptation.

**3 - Je découvre** un autre système d'enseignement.

**4 - Je m'acquitte** uniquement des **droits d'inscription de l'UM** à la FdS.

**2 - Je poursuis mon cursus universitaire** pendant ma mobilité. Les notes sont validées dans le cadre de mon diplôme à la FdS.

**5 - Je développe mon assurance** et mon **ouverture d'esprit**.

Dalila Hammar : [fds.partir.international@umontpellier.fr](mailto:fds.partir.international@umontpellier.fr)

# Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

« Jiyuu » signifie « Liberté » en japonais.

Cette bourse a été créée en janvier 2016 à l'initiative de Stéphane Sarrade en mémoire de son fils Hugo, jeune homme de 23 ans victime des attentats qui ont frappé la France le 13 novembre 2015.

D'un montant de 5 000 euros, cette bourse vient en aide à un étudiant désireux d'effectuer un stage au Japon dans le but d'enrichir sa formation scientifique. Elle s'adresse à un étudiant inscrit en troisième année de licence ou en Master scientifique (quel que soit le domaine) à la Faculté des Sciences ou à l'École d'ingénieurs Polytech.

Pour plus d'informations : [fds.affgen@umontpellier.fr](mailto:fds.affgen@umontpellier.fr)

<https://sciences.edu.umontpellier.fr/laureats-de-la-bourse-jiyuu-hugo-sarrade/>



# Vie Étudiante

## Les associations

Les associations étudiantes sont nombreuses et les activités multiples. Elles organisent chaque année de nombreux événements où l'utile se joint fort bien à l'agréable. Elles collaborent également avec la Faculté pour réaliser différentes activités, toujours dans le but de servir au mieux les intérêts des étudiants.

Faire partie d'une association universitaire est un moyen de favoriser son intégration à

**AATUM** : Association d'Aquariophilie et de terrariophilie de l'Université de Montpellier

**ABM** : Association de Biologie de Montpellier

**ACES** : Association dans le domaine des cosmétiques, master ICAP

**AEMM** : Association des Etudiants Mahorais de Montpellier

**AILERON** : oeuvre pour l'amélioration des connaissances et la protection des raies et requins de Méditerranée

**AMBPM** : Association Master BioPlantes Montpellier

**AMC** : Association Mécanique Club

**AN SUM** : Association Sportive de l'Université de Montpellier

**ARTIO** : master IEGB

**Association Papill'ons** : Association papillons est une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)

**AsTICO** : Association d'élèves du master tic santé

**AQUASSO** : master BAEMT

**BDE** : Association étudiante de Sciences Montpellier

**BioTrace** : Association Master Biotechnologie DTesBio

**Brin de forêt** : Association des étudiants du Master BioGET - Biodiversité Végétale et Gestion des Écosystèmes Tropicaux -

**CARABES** Association de divers master de la FdS, connaissances et compétences dans le domaine de la recherche en écologie

**CEM** Corpo Énergie Montpellier - master énergie -

**Climat drone** Association de promotion pour le développement durable et l'économie d'énergie sur le campus Triolet

**D'cl'ic** : Association pour les passionnés de photo

**DIFED** : Association d'éducation au développement durable

**ECUME** : Ensemble Choral Universitaire de Montpellier

**Env'agro tech** : Association en lien avec le master Sciences et Procédés des Agroressources pour Alimentaire et l'Environnement - SPA2E -

la Faculté et de rencontrer des étudiants de différentes filières à différentes étapes de leur parcours. Si vous aussi, vous voulez vous investir et devenir acteur de votre université, n'hésitez pas à rejoindre une association !

Plus d'infos :

**Référente Associations** : [sandra.gaucerand@umontpellier.fr](mailto:sandra.gaucerand@umontpellier.fr)

**Site web FdS** : [Espaces étudiants - Associations étudiantes](#)

**EDDA** : Étudiants pour un Développement Durable Associatif

**GEEARS** : Groupe d'Électronique Électrotechnique et Automatismes en Robotique et Spatial

**GNUM** : Étudiants passionnés de nature et de biologie

**GSUM** : Étudiants, doctorants et autres, permet de découvrir le monde souterrain

**HELLO WORD** : étudiants de licence, master et doctorat d'informatique, de mathématiques et affiliés

**Licornes** : - Ludodrôme Intra Campus Offrant du Repos aux Neurones des Étudiants en Sciences - propose la découverte de l'univers des jeux.

**Malice** : Étudiants de la filière chimie

**MEDIOS** : Association de médiation scientifique - master

**ACCES** -

**MIAM** : Association CMI

**Mozaïk Outre Mer** : Réseau ultramarins

**MUST** : Étudiants musiciens

**NARVAL** : Réseau LGBTQ+

**Objectif terre** : Étudiants de Licence, Master et Doctorat, en science de la terre et de l'eau de l'UM

**OIKOS** : Association écologiste qui s'appuie sur une démarche scientifique.

**OSUM** : Orchestre Symphonique Universitaire de Montpellier

**Ouvre-Tête** : Étudiants autour des sujets de société environnementaux brûlants

**Quanta** : Filière physique

**TAUST** : Théâtre Amateur à l'Université des Sciences et Techniques

**Tutorat Sciences Montpellier**

**Le vieux Biclou** : auto-réparation de vélo

**Young Naturalist View**

# Forum Entreprises Triolet

Mardi 15 octobre 2019  
13h - 18h // Campus Triolet

Le SCUIO-IP de l'Université de Montpellier organise la deuxième édition du Forum Entreprises Triolet avec la Faculté des Sciences, Polytech, l'IAE, et la Faculté de Pharmacie.

De nombreuses entreprises partenaires ainsi que des structures intermédiaires de l'emploi seront présentes à travers l'animation de tables rondes, stands ainsi que des *jobs* et *stages dating*.



## Festisciences

Chaque année en novembre, le festival des associations de la FdS. Animations, Rencontres, Expos, et bien plus.

## Le SUAPS

Le Service Commun des Activités Physiques et Sportives assure pour l'ensemble des étudiants et des personnels, l'organisation, l'enseignement et l'animation des activités physiques et sportives de l'Université de Montpellier ainsi que l'utilisation des installations.

Le site de la Motte Rouge (CSU) jouxte la FdS et dispose d'une salle de combat, d'une salle de musculation, de six terrains de tennis et de trois salles de sports collectifs.

Mais d'autres sites sont disponibles au sein de l'Université de Montpellier.

**Les sports proposés :** (*attention, ils ne sont pas tous disponibles au niveau du CSU*)

**Sports collectifs :** Beach Volley, Basket-ball, Hand-ball, Rugby, Volley-ball, Futsal

**Sports de combat :** Boxe Anglaise, Boxe Française, Judo, Karaté, Taekwondo, Jujitsu

**Entretien physique :** Fitness, Footing, Gymnastique, Musculation, Yoga, Step,

Halhérophilie, Pilates, Condition physique, Renforcement musculaire

**Danse :** Danse Modern Jazz, Danse Rock'n'roll, Danse Salsa, Zumba, Danse Classique

**Sports nautiques :** Natation

**Sports de raquette :** Badminton, Squash, Tennis, Tennis de table.

**Autres sports :** Athlétisme, Escalade, Golf, VTT, Cyclisme, Objectif Marathon (nouveau)

Et toute l'année, le SUAPS organise des événements : plongée sous-marine, raid VTT, Kayak, escalade en falaise et bien plus encore...

A titre indicatif, l'an dernier le tarif était de 20€ pour les boursiers et de 40€ pour les non-boursiers.

Plus d'informations concernant les modalités d'inscription sur leur site web :

<http://suaps.edu.umontpellier.fr/>

## Les Objets Trouvés

Le bureau des objets et des cartes d'étudiant trouvés se trouve désormais au niveau du service de la direction de la logistique du bâtiment 7 (rez de chaussé) – Campus Triolet.

Le bureau des objets et des cartes d'étudiant trouvés est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



# Bibliothèque Universitaire



*Bibliothèque Universitaire Campus Triolet*

Les bibliothèques universitaires sont organisées en réseau, au sein de la Bibliothèque Inter universitaire de Montpellier et offrent une large gamme de ressources et de services.

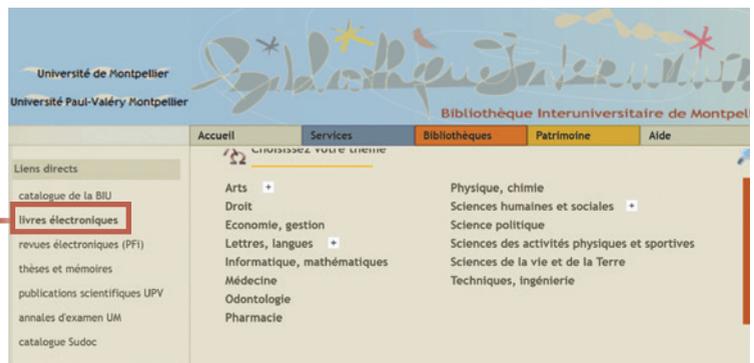
Pour vous identifier et accéder aux services et ressources en ligne, deux accès principaux :

- L'ENT, volet « Documentation »
- Le site de la BIU, menu « s'identifier ».

Les identifiants sont ceux de votre ENT.

<http://www.biu-montpellier.fr/>

Vous pouvez accéder directement à des livres numérisés.



# CROUS

Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires

## (S)pace - Campus Triolet

### Horaires

La cafétéria est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

Paiement avec votre carte Izly, mais aussi par espèces.

Prix d'une formule (S)pace : 3€25\*



### Coordonnées du CROUS Montpellier

2 rue Monteil - BP 5053  
34033 Montpellier cedex 1

Tel : 04 67 41 50 00  
Site : [www.crous-montpellier.fr](http://www.crous-montpellier.fr)

**Horaires :**  
du lundi au vendredi de 9h à 16h

Prix d'un repas au Resto'U : 3€25\*  
\* Prix en juin 2019



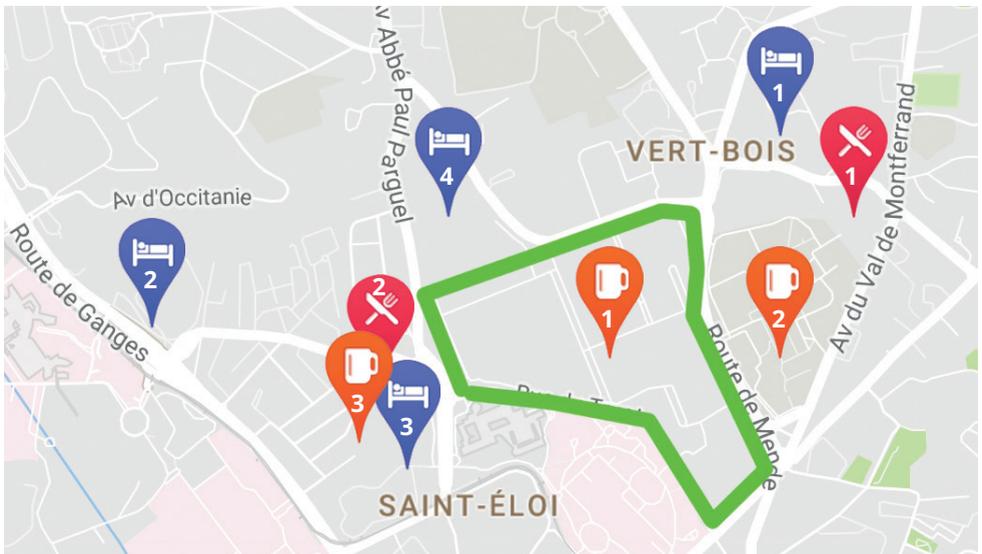
**Restaurants Universitaires**  
1 Vert-Bois / 2 Triolet



**Cafétérias Universitaires**  
1 (S)Pace / 2 Cafétéria Paul Valéry /  
3 Trioletto



**Cités Universitaires**  
1 Vert-Bois / 2 La Colomnière / 3 Triolet /  
4 Minerve



# Autres Informations

## Les mutuelles



LMDE  
6 boulevard Louis Blanc  
34000 Montpellier

Tel : 09 69 36 96 01  
Site : [www.lmde.com](http://www.lmde.com)



MEP  
20 avenue du Docteur Pezet  
34090 Montpellier

Tel : 04 26 31 79 29  
Site : [www.mep.fr](http://www.mep.fr)



## Caisse d'Allocations Familiales

139 avenue de Lodève  
34943 Montpellier cedex 9

Tel : 0810 25 34 80 (prix d'un appel local)

Site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

*Faites vos démarches en ligne*



## Transports Montpellier - TAM -

6 rue Jules Ferry  
34000 Montpellier

Tel : 04 67 22 87 87

Site : [www.tam-voyages.com](http://www.tam-voyages.com)

Le campus Triolet se situe :  
Ligne 1, arrêt "Universités des Sciences et  
des Lettres"

# Crédits et Droits d'auteur

© 2019, Faculté des Sciences,  
Université de Montpellier,  
Tous droits réservés.

Ce livret est réalisé par le service communication de la  
Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier.

Coordination et rédaction :  
Béatrice Boyer - Hichame Filali Moutei

Collaboration à la rédaction :  
les services de la Faculté des Sciences

Conception graphique / montage :  
Mélanie Cerdan - Service communication

Crédits photos / illustrations :  
Service Communication / Freepik (macrovector / starline)

La version PDF de ce document est disponible  
sur le site internet de la Faculté des Sciences :  
[www.sciences.edu.umontpellier.fr](http://www.sciences.edu.umontpellier.fr)

Suivez la Fac des Sciences sur :



*Adresse sur le campus :*  
Faculté des Sciences de Montpellier  
Case courrier 437  
Place Eugène Bataillon  
34095 Montpellier cedex 5

Téléphone : 04 67 14 36 76

